Bulletin Municipal de Saoû
N° 25 - Mai 2018

LE P'TIT SAOÛ

Dossier en images
"Aménagement du village"
lire page 8 et 9

L'éditorial du Maire

Chères lectrices, chers lecteurs du P'tit Saoû,

Nous entamons la mi-mandat, sous le signe de la réalisation des grands projets.

Les phases d'étude étant terminées, la place est laissée aux travaux avec les désagréments que cela peut causer : bruit, poussière, circulation d'engins de chantier...

Mais tout cela se fait dans un sens commun portant sur le développement durable, pour l'intérêt général de tous nos concitoyens.

Comme vous pourrez le lire, les travaux de sécurisation de la ressource en eau potable sont bien avancés et nous demandent une forte mobilisation. Concernant le démarrage des travaux d'aménagement de la traverse, la question du financement n'est pas à ce jour finalisée.

Une rencontre avec Mme la Présidente du Conseil Départemental doit avoir lieu à la mi-juin.

A ce jour, le Département ne nous finance que les montants éligibles de droit commun alloués aux communes de la Drôme. Nous, élus de Saoû, estimons que le Département doit faire un effort financier complémentaire.

La traversée de notre village est l'accès principal de la forêt tant pour les visiteurs que pour l'exploitation forestière.

C'est aussi le site Naturel drômois le plus fréquenté de la Drôme avec 125 000 visiteurs par an.

De plus, Le projet de réhabilitation de l'auberge des dauphins nous a toujours été présenté comme un projet de territoire. Notre commune ne peut à elle seule porter 47 % de la part restante à sa charge. Nous gardons espoir de trouver un accord commun. Sinon, nous devrons en porter les conséquences, en tant que Commune mais aussi en tant que Département.

Ne pouvant pas aborder tous les sujets dans l'édito, je vous invite à lire le p'tit Saoû et à vous joindre à nous lors de la réunion publique qui aura lieu le **1er juin** 2018 à **20h30** à la salle des fêtes.

Vous souhaitant à toutes et à tous de passer un excellent été. Qu'il soit riche en événements culturels, et sportifs portés par nos associations locales, leurs bénévoles, artisans et commerçants.

Daniel GILLES

A lire dans ce numéro :

- Les marchés
- Le budget 2018
- Les travaux de l'eau
- Le projet d'aménagement
- Votre Tribune libre
- La vie du village
- La page d'Isa, état civil
- La vie des écoles

l'Actu municipale

Saoû Drôme

La commune, une exception

Vous avez sans doute entendu parler de l'exception française, elle a eu un rapport avec le domaine culturel, elle est aussi évoquée à propos de ses communes et notamment de leur nombre. Tous les moyens sont donc mis en oeuvre pour que la France rentre dans la norme européenne sur ce point. Lentement, pour éviter blocages ou soulèvements, mais sûrement. Et dans notre monde moderne, le meilleur moyen c'est de s'attaquer aux finances, tout en rendant très lourde et techniquement compliquée la moindre tâche. Nous pouvons peut-être donner l'impression de souvent nous plaindre à propos des finances, mais il ne s'agit pas de plainte, il s'agit de partager avec vous la réalité.

La tendance est également à l'investissement, signifiant un sacrifice sur le fonctionnement, qui flirte quelquefois avec une incohérence déroutante. Mais nous jouons le jeu, en nous lançant avec une très forte détermination sur de très gros projets, comme la construction d'une seconde réserve d'eau pour résoudre nos problèmes de sécheresse, l'aménagement du village pour faire face à l'afflux touristique et la bienheureuse augmentation de notre population, la mise en oeuvre d'une cantine pour servir les besoins de nos écoles et de nos anciens avec une approche résolument bio et surtout locale.

Pour tenir le coup et conserver une capacité d'investissement utile, nous avons effectivement sacrifié certaines choses, en ne contribuant plus au sivom de Bourdeaux, en diminuant les services techniques, en supprimant les subventions aux associations caritatives, en minimisant celles de nos associations locales. L'état d'esprit est de considérer si la demande justifie que tous les habitants y participent et de le décider pour vous, car il ne s'agit pas de distribuer des petites faveurs au gré des humeurs.

Notre commune est elle-même une exception, car non seulement nos associations et les bénévoles qui les portent comprennent cette position, mais en plus, elles participent financièrement aux projets de la commune !! Nous pouvons tous être très fiers de ce fait rare, de cette solidarité communale qui fait tomber les cloisons.

Nous tenons donc à remercier vivement et à nouveau "les 4 saisons de la Forêt de Saoû", "la fête du picodon", et maintenant le "club de tennis" qui toutes trois ont effectué des dons très significatifs, dont le total dépasse 15000€, et qui nous permettent de mener la réfection du tennis et d'installer un terrain multisports, tout en poursuivant nos gros projets. Citons également "l'ACCA" qui participe aux financements extra-scolaires de l'école, "A la découverte de la Forêt de Saoû" qui propose de porter une petite réfection du moulin, et des groupes sans asso qui se mobilisent pour faire exister le compost collectif, nettoyer notre chère rivière avec l'association des pêcheurs, ou encore peindre l'écran de la salle des fêtes...

Tout cela est d'une beauté sans nom, merci à tous et à toutes de rendre ce village si vivant.

A votre santé

A l'heure de la désertification médicale, qui n'est pas qu'un mot mais une réalité sensible et périlleuse, nous pouvons nous réjouir de disposer - encore - du petit plateau médical de Bourdeaux, courageusement porté par nos deux médecins. Nous en profitons pour rappeler les services rendus par l'antenne communale à côté de la poste, qui accueille médecine générale et soins complémentaires (réflexologie, médecine chinoise, shia-tsu).

Renseignez-vous sur place ou à la Mairie.

Dépistage : un **bus santé** viendra bientôt dans la commune pour un dépistage de la Rétinopathie diabétique, un acte qui peut sauver la vue.

Il s'agit d'un dépistage par photographie et sans gouttes ophtalmiques. Il est destiné aux patients diabétiques n'ayant pas eu de fond d'oeil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation médicale prévue. Il n'y aura pas d'autre consultation médicale à bord du bus.

Pour vous informer sur ce passage, parlez-en à votre médecin, ou renseignez-vous au 04 75 85 17 36, ainsi que par courriel à l'adresse bussante@collectifsud.fr

Avis
Frelon asiatique

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. La DRAAF, en partenariat avec les structures compétentes (Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaires et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) poursuit la lutte contre ce nuisible.

Nous vous invitons à télécharger les fiches techniques « fiches techniques du Frelon asiatique » et « fiche d'aide à l'identification », disponibles sur le site : **www.fredonra.com**, offrant des informations complémentaires, ainsi que les cartes des signalements 2017 recensés sur le territoire Rhône-alpin.

FREDON : 04 37 43 40 70
FRGDS : 07 84 00 03 23

Nos si beaux marchés

Notre marché hebdomadaire du samedi matin est souffrant… ou du moins il est en pleine mue. Les diverses règlementations proposent ou fixent les implantations de marché.

Notre grand marché du samedi est au centre de nos préoccupations. On aime ce marché et on souhaite l'améliorer sans cesse. En voici les éléments du moment.

Sa règlementation :

Ce marché est conforme à la législation des marchés hebdomadaires des communes rurales. Nous devons à ce titre accepter toutes les demandes d'emplacement, dans la limite des places disponibles. Chaque commerçant doit avoir avec lui ses numéros d'enregistrement, ses attestations d'assurances, et de quoi payer sa place.

Les commerçants se présentent au placier, ce dernier les place et encaisse le « droit de place ».

Sa fréquentation :

La fréquentation est bonne, mais pourrait s'améliorer. Pour cela il faudrait accueillir de nouveaux exposants et augmenter son attrait.

Monsieur et Madame MANCEAU ont vendu leur affaire de fruits et légumes, notre boucher Monsieur TAULEIGNE a pris sa retraite. Nous profitons de ce message pour les remercier tous les deux, pour leur participation pendant des années à notre marché.

Bien que nous accueillions un nouveau stand de viande de porc (Nathalie PAILHON, de la ferme du Perouty à Crupies), nous sommes à la recherche d'un boucher pour remplacer M. Tauleigne ! Qu'on se le dise.

Son emplacement :

Pour être en harmonie avec les textes au sujet de la sécurité des marchés, et en concertation avec les exposants, nous allons à nouveau changer les emplacements. Le principe étant qu'une voie de circulation ne doit pas « couper » un marché. Pour cela notre implantation sera optimisée pour rester sur la place de l'horloge.

La nouvelle installation sera la suivante. Nous installerons des exposants sur la placette, puis sur le trottoir devant « l'Oiseau sur sa Branche » et bien sûr sur la place de l'horloge. La traverse du village (la CD 136) sera ainsi libre à la circulation automobile, et ne traversera plus le marché. Nous ne pouvons pas fermer cette voie à la circulation, car c'est la route de la forêt, et elle permet le passage des gros engins ! En ce qui concerne la rue de l'Eglise, elle sera fermée à la circulation automobile par un arrêté municipal.

Sa gestion :

Notre marché est sous la direction de notre conseil municipal. Pour répondre aux questions et demandes de modifications, notre conseil a créé une commission « Ad Hoc », une équipe « marché » constituée de 3 personnes, la commission marché :

- Jocelyne NAIGEON
- Francis DISCHERT
- Mary DESNOS

Sans oublier les placiers, nos employés intercommunaux, nous avons nommé Benjamin et Frédéric, qui encaissent également les droits de place.

Marché de producteurs du mercredi

Il s'agit d'un marché de producteurs qui se réuni tous les mercredis soir de 18h à 19h30 sur la place de notre village. Il est né en 2010, à l'initiative de Céline, Laurent et Ludo.

Ce marché est très efficace et très apprécié de la population, des vacanciers et touristes.

Le lieu :

Sur la partie haute de la place de notre village, à côté de la terrasse de l'Oiseau sur sa Branche. Il offre 22 m + 6.5 m + 6.5 m soit 35 mètres linéaires d'exposition. Le nombre d'exposants est limité à la place disponible.

Sa règlementation :

Arrêté municipal 10/08/2011

Les critères retenus pour y participer :

Les demandes sont regardées par la commission « marché », les points examinés sont :

- La gamme proposée du producteur.
- L'historique et ancienneté du participant.
- La production locale
- L'emplacement demandé

Les dates :

Ce marché se déroulera **du 11 avril au 10 octobre** de l'année 2018.

Les exposants :

L'an passé nous avions : 2 maraichers, 2 Picodoniers, 1 Producteur de miel, 1 Producteur d'asperges et ail, 1 Producteur de poulet, 1 Producteur de plantes aromatiques, 1 producteur de canards, 1 Producteur de Fruits, 1 Producteur de pain.

Pour 2018 vous pouvez trouver également un producteur d'œufs, et un producteur de viande de porc..

2018, un budget particulier

Les budgets 2018, que ce soit le budget de l'eau et celui de la commune diffèrent des budgets précédents dans la mesure où ils sont tous deux lestés de deux chantiers importants (travaux - en cours de réalisation - de sécurisation du réseau d'eau potable pour le budget de l'eau / travaux d'aménagement du village - prévus pour dernier trimestre 2018 et premier semestre 2019). Les sections d'investissement de ces deux budgets sont donc marquées par des charges très importantes. Nous avons fait le choix, au regard de la complexité de la gestion financière de ces deux gros chantiers, d'inscrire la totalité du coût des travaux sur l'exercice 2018 plutôt que de l'échelonner sur 2018/2019, pour nous permettre de discerner en amont des travaux, un plan de financement précis pour chaque projet ; et ainsi de déterminer la part d'auto-financement et d'emprunt nécessaire à leur réalisation.

Autre complexité majeure pour le budget, et d'autant plus impactante cette année vus les montants des travaux, c'est que nous inscrivons en recettes des subventions demandées auprès des différentes collectivités donc sur lesquelles nous basons l'équilibre financier des projets, mais nous recevons les arrêtés d'attribution et les montants de subvention après le vote du budget (obligatoire avant le 15 avril de l'exercice).

La section investissement du budget est donc particulièrement soumise à fluctuation et de fait arbitraire. Pour le budget de l'eau, les subventions attribuées sont fidèles à nos prévisions et nous permettent d'aborder sereinement le chantier de l'eau.

Pour le budget communal, l'exercice est bien plus com-

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENTS 2018

Travaux aménagement village	1 179 846,00 €
Autres travaux (dont voirie)	51 853,00 €
City stade	41 350,00 €
Remt emprunt	38 146,00 €
PLU et site internet	4 770,00 €
Etudes	16 060,00 €
Déficit	101 716,00 €
Caution	4 075,00 €
TOTAL	**1 437 816,00 €**

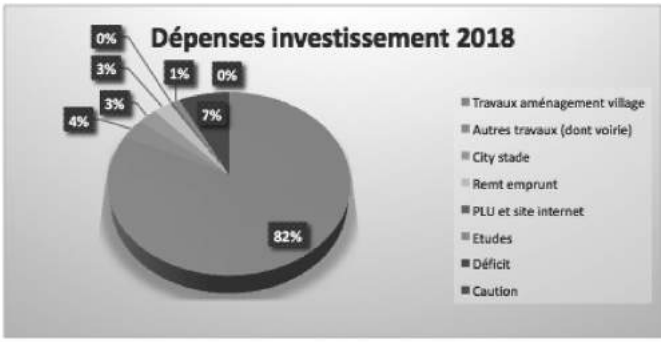

BUDGET GENERAL

RECETTES INVESTISSSEMENT 2018

FCTVA	25 089,00 €
Réserve	119 172,00 €
Virement section fonctionnement	85 302,00 €
Emprunts	923 373,00 €
Caution	4 075,00 €
Amortissement	1 200,00 €
Subvention	279 605,00 €
TOTAL	**1 437 816,00 €**

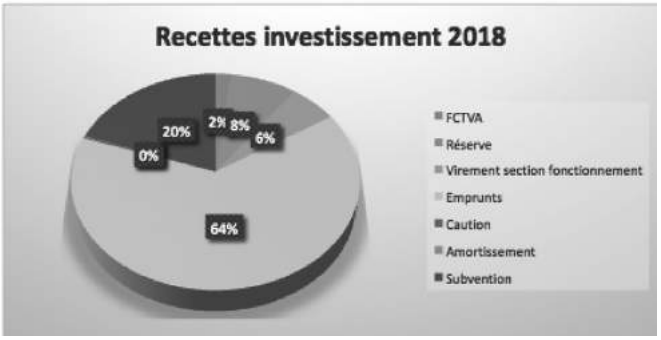

BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT 2018

Charges à caractère général	110 073,00 €
Charges de personnel	129 147,00 €
Charges de gestion	103 618,00 €
Charges financières	12 278,00 €
Dotations Aux Provisions	1 200,00 €
Virement à la section d'investissement	85 302,00 €
Attenuations de produits	4 000,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL	**446 118,00 €**

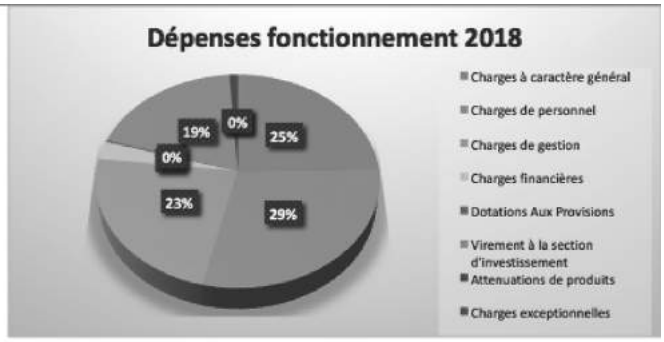

BUDGET GENERAL

RECETTES 2018

Excédents antérieur	19 821,00 €
Produits de gestion : camping, domaine public,	42 300,00 €
Impôts et taxes	189 104,00 €
Dotations, subvention	134 888,00 €
Revenus des immeubles	55 000,00 €
Produits financiers	5,00 €
Produits exceptionnels	5 000,00 €
TOTAL	**446 118,00 €**

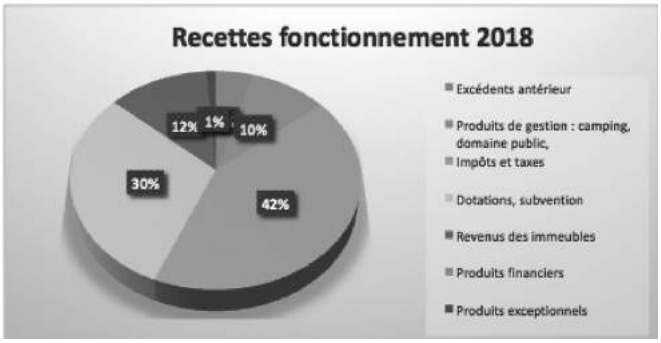

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENTS EAU

Travaux eau potable	1 277 480,00 €
Autres travaux	15 000,00 €
Amortissement subventions	39 648,00 €
Remboursement emprunt	11 474,00 €
TOTAL	**1 343 602,00 €**

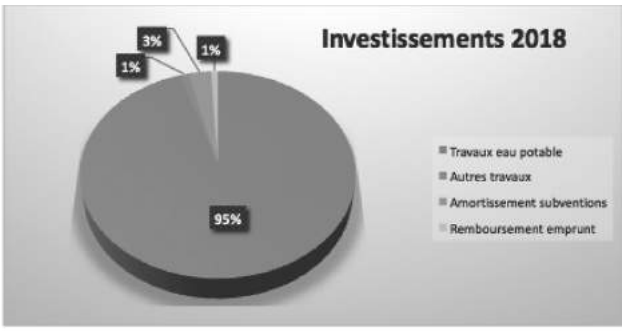

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

RECETTES INVESTISSEMENT EAU

Excédent invest	184 189,00 €
Virmnt section fonctionmnt	283 310,00 €
Amortissements travaux	54 177,00 €
FCTVA	12 351,00 €
Subventions	585 870,00 €
Emprunt	223 705,00 €
TOTAL	**1 343 602,00 €**

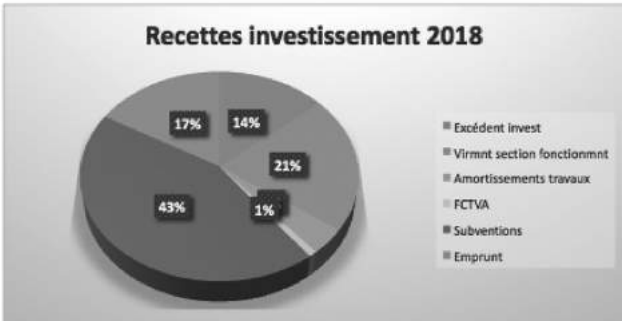

plexe car certaines subventions relatives au projet d'aménagement sont finalement moins importantes que nos prévisions budgétaires. Cela nous pousse à envisager toutes les solutions pour nous permettre de mener à terme le projet.

La partie fonctionnement des budgets (eau et communal) est beaucoup moins soumise à variations. Nous poursuivons encore cette année notre gestion d'économie des charges courantes pour pallier à la baisse des dotations, amorcées depuis 4 ans, et continuer de dégager un excédent de fonctionnement pour financer en partie les travaux d'investissement. D'un côté, les dotations de fonctionnement baissent donc affaiblissent la part d'auto-financement de la commune pour les projets d'investissement, de l'autre côté les taux de subventionnement d'investissement n'augmentent pas.

Ce travail d'équilibre entre les dépenses courantes à maîtriser sans réduire la qualité des services et l'autofinancement à dégager pour financer des projets reste précaire et insuffisant dans le cadre de gros projets d'investissements.

Pour pallier la baisse des dotations, en plus de minimiser les dépenses, une des solutions est d'augmenter les ressources locales c'est pourquoi nous avons réévalué en 2016 les tarifs d'occupation du domaine public (terrasses et marchés). Les impôts locaux n'ont pas été réévalués depuis 2012 (augmentation de 5% cette année là). Comme annoncé dans le P'tit Saoû en 2017, nous avons mené une réflexion à la fois sur les bases et les taux. Nous avons finalement pris la décision d'augmenter de 5% les trois taxes locales pour 2018.

Le gain pour la commune est de 8 149€ - soit une augmentation moyenne de :

Habitation : 12,34€/foyer fiscal (4355€ pour 353 foyers)
Foncier bâti : 29,78€/foyer fiscal (3335€ pour 112 foyers)
Foncier non bâti : 3,06€/foyer (458€ pour 150 foyers).

Nous détaillerons ce dossier lors de la réunion publique prévue le **vendredi 1er juin à 20h30** à la salle des fêtes.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES EAU ASSAINISSEMENT

Charges à caractère général	57 482,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	23 000,00 €
Virement à la section d'investissement	283 310,00 €
Amortissements	54 177,00 €
Remboursement emprunt	7 347,00 €
TOTAL	**425 316,00 €**

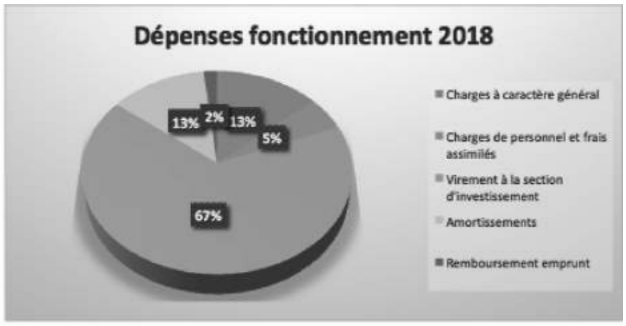

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

RECETTES EAU ASSAINISSEMENT

Excédents antérieurs reportés	153 768,00 €
Amortissement subventions	39 648,00 €
Ventes d'eau et redevances	108 900,00 €
Primes d'épuration	3 000,00 €
Reprises sur provisions	120 000,00 €
TOTAL	**425 316,00 €**

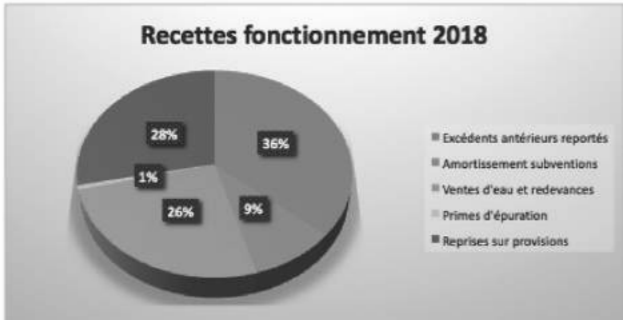

Réunion publique vendredi 1er juin

Nous vous convions à la réunion publique traditionnelle pour vous présenter un bilan d'étape, sur tous les projets et les encours, vendredi 1er juin à 20h30 à la salle des fêtes.

Ce sera l'occasion de vous expliquer plus dans le détail les subtilités du budget de l'année 2018 et du financement du projet aménagement, mais également d'aborder avec vous les deux autres grands projets que sont la zone d'activités et la cantine.

L'occasion aussi de trinquer ensemble à l'été !

L'expérience 2 roues

Les vélos à assistance électriques reviennent au village dès le courant du mois de juin, grâce au Tricycle Jaune qui accepte de renouveler l'expérience, avec 3 vélos.

Suite à la première expérience, les systèmes d'entrainement électrique (nexus) ont été changés pour une meilleure efficacité dans les côtes. Cette année vous pourrez essayer également un vélo 45km/h, ou speed bike, particulièrement adapté à notre route montagneuse.

Une nouvelle tarification adaptée au fofait et au kilomètre sera également testée.

Un grand merci à Cynthia pour son implication et son engagement pour un projet de territoire. N'hésitez pas à vous rendre au Tricycle Jaune aux heures d'ouverture vous renseigner davantage.

Chantier collectif

Avec le soutien de la Communauté de Commune du Val de Drome, nous organisons depuis le début du mandat "un chantier jeunes ". Pour cet été 2018, l'objet de ces travaux sera la réparation des désordres constatés sur le mur du Clos, tout le long du parking. Les dégradations provoquées par les attaques du gel, de la pluie ... accélèrent le vieillissement de ce mur en maçonnerie et le fragilise fortement.

C'est important de conserver ce patrimoine communal. Nous pensons que ce chantier pourra mieux faire connaitre l'histoire de ce lieu « du CLOS », ancien domaine de l'Abbaye de Saint Thiers.

Nous mettrons en œuvre les moyens techniques et de protection nécessaires, mais il restera à dé-végétaliser le mur, réparer les zones dégradées et jointoyer les pierres ... un travail de petite maçonnerie réalisable par tous.

Nous invitons les "jeunes - filles et garçons" âgés de 16 à 18 ans, qui souhaiteraient partager ensemble, cette activité citoyenne. Nous invitons également les "moins jeunes – adultes de 18 à 70 ans, qui souhaiteraient les accompagner et participer à ce chantier collectif. C'est la première fois que nous invitons également des adultes, car nous nous sommes dits que certains seraient intéressés étant données la nature du chantier et l'affection que nous pouvons avoir pour ce mur. Et parce que nous trouvons sympathique de pouvoir croiser les générations dans l'action.

La date exacte n'est pas encore fixée. Elle le sera conjointement avec les candidats, en accord avec leurs disponibilités. Le chantier se déroulera au mois d'août, après les nombreuses festivités du mois de juillet.

Merci de déclarer votre intention au secrétariat de Mairie, qui vous donnera toute information complémentaire, **avant le 15 juin**.

ORGANISATION

Durée : 1 semaine (avec possibilité de l'adapter en fonction des capacités d'accueil de la commune, des opportunités de chantier et pour les adultes, de vos impératifs)

Temps de travail : 3h par jour de préférence en matinée, pendant une semaine (soit 5 matinées)

Bourse de loisirs :

75 euros pour les 5 jours de participation : pris en charge par la commune.

+ 2 sorties descente de la Drôme en kayak
+ 2 places de cinéma (à Crest ou à Loriol)
+ 2 places pour la gare à Coulisses

Ces loisirs sont pris en charge par la Communaute de communes. Ladite bourse est par ailleurs réglementée et réservée aux 16-18 ans, les adultes volontaires seront totalement bénévoles.

Nous profitons de cet appel pour remercier tous les jeunes qui ont participé aux éditions précédentes, et par avance à tous ceux qui se mobiliseront cette année.

Le projet de mobilité de la CCVD

L'expérience 2 roues citée dans l'article précédent n'est qu'une facette d'un projet ambitieux pour la mobilité en milieu rural. Cette opération est menée par Communauté de communes du Val de Drôme dans le cadre de son projet de territoire **Biovallée** et du programme Territoire à Energie Positive Croissance Verte.

Les objectifs sont ainsi définis :

- réduire de façon significative les voitures solo
- rendre possible une vie sociale sans voiture
- rendre inutile la seconde voiture du foyer

Il s'agit donc de proposer un dispositif qui traite le dernier - et le premier - kilomètre, avec un maillage serré d'équipements pour le déplacement intra territorial et avec des cibles précises pour la connexion avec les zones urbaines qui nous entourent. Il doit permettre une réelle **intermodalité** des moyens de transport, doit inclure les véhicules de tout le monde et les transports publics, pour aller « **où l'on veut, quand on veut**, sans réservation obligatoire ».

Le projet dans sa globalité contient plusieurs volets :

1. Les **stations de mobilité** et son **application mobile**, pour un covoiturage dynamique et en temps réel. C'est le gros morceau du projet, dans lequel la Communauté a engagé 465k€ en 2017 pour une réalisation 2018 qui couvrira 60% du besoin en **équipements** et aboutira à des **prototypes** pour l'application numérique ainsi que le « display » des stations (c'est-à-dire un écran dans sa version complète ou bien un simple panneau en bois connecté dans sa version minimaliste).

2. Une expérimentation continue des moyens de transport alternatifs. Ladite « **expérience 2 roues** » que vous connaissez rentre dans ce cadre, pour mesurer si l'assistance électrique des vélos change la donne et peut faire du vélo un réel moyen de transport au quotidien. Nous prévoyons également une expérimentation sur le déploiement de « navettes permis B » pour réinventer une sorte de « **taxi brousse** » façon milieu rural occidental, façon biovallée.

3. Une approche **entreprises**, qui repose en premier lieu sur une étude de proximité (entretiens, questionnaire, sensibilisation) que nous avons confiée à Dromolib. Le propos est mesurer l'intérêt qu'elles ont sur le sujet et leur possible niveau d'implication (mobilisation et investissement).

4. La **voie ferrée**, domaine qui échappe un peu à la prérogative très locale, mais sur lequel nous prévoyons tout de même des propositions.

5. La résolution des **problèmes ponctuels**, dont nous avons fait un premier inventaire empirique, qui avait pris la forme d'une petite cellule opérationnelle avec le Département juste avant le transfert de compétence, que nous devons donc reconstruire avec la Région.

Un comité de pilotage constitué des acteurs clé de la vallée engagés dans la mobilité, a été créé pour aboutir les prototypes du premier volet dans une **démarche collective**. Il est animé notamment par le FabLab.

L'office de tourisme

Petit clin d'oeil affectif aux débuts de la longue histoire de l'office du tourisme : le premier dépliant du Syndicat d'Initiative de Saoû, qui mettait notamment en avant l'hospitalité joyeuse de ses habitants.

Il est devenu par la suite un Office de tourisme, plus récemment il a regroupé les 6 communes de notre bassin de vie qu'il a baptisé "Pays de la Forêt de Saoû" pour faire rayonner l'aura de cette dernière. Dernièrement l'office est devenu communautaire pour s'occuper de 30 communes, ce qui ne fut pas le moindre de ses bouleversements. Par le même temps il a renforcé sa coopération et le travail opérationnel avec l'office du coeur de Drôme car l'échelle la plus cohérente pour nos visiteurs, si l'on veut lui présenter une destination attractive, c'est celle de la vallée de la Drôme. C'est donc à cette échelle que l'office a lancé tous ses grands projets, à savoir une carte touristique, un site de destination, un internet de séjour, une ré-édition dynamique des villages perchés, un outil partagé de commercialisation avec diffusion sur les places de marchés, un outil de gestion de la relation client, entre autres.

Par le même temps il va développer le réseau des acteurs pro, multiplier les expériences dites "hors les murs" pour aller à la rencontre des visiteurs, et préparer la production d'un événement à l'échelle de notre vallée.

Dossier projet

SECURISATION DU RESEAU de DISTRIBUTION en EAU POTABLE

Nous en parlons depuis le précédent mandat.

Ca y est, les travaux ont démarré !

Depuis fin 2016, sans délai à la suite de la remise du Schéma Directeur, nous avons construit notre projet avec l'aide efficace de l'ingénieur conseil du département, assistant au maître d'ouvrage, nous apportant son appui technique mais aussi toute son expérience dans le montage financier de l'opération.

En 2017, les ingénieurs du bureau d'étude NALDEO ont finalisé le projet après une phase d'examen plus technique permettant les ajustements adéquats.

Parallèlement, la commune a instruit et déposé les dossiers de demande et obtenu des subventions auprès des instances gérant la compétence EAU :

- L'Etat au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 224.365 €.

- Le Département de la Drôme par le Service de la Gestion de l'Eau, à hauteur de 419.797 €.

- L'Agence de l'Eau par le bassin Rhône Alpes Méditerranée Corse, à hauteur de 243.510 €.

Soit pour un investissement total de 1.105.000 € subventionné à hauteur de 80%, une part communale restante étant de 217.328 €.

Fin 2017, le projet technique est enfin adopté, un appel d'offres des travaux est lancé.

Les critères de choix des entreprises sont leur compétence technique, leur expérience dans le domaine de l'eau, leur dossier technique décrivant leurs modes opératoires d'exécution – tant en qualité qu'en sécurité mais également en terme de respect de l'environnement.

Le critère financier, sans pour autant être négligé, n'a pas été le seul pris en compte dans l'analyse des offres remises par les entreprises.

Les trois entreprises qui interviennent sur ce chantier sont :

• SORODI de Cléon d'Andran, pour la pose de canalisations et fontainerie, LOT N° 1.

• RIVASI de la Bégude de Mazenc, pour la construction du réservoir du Haulty, LOT N° 2.

• SAUR de Montélimar, pour les équipements électromécaniques, LOT N° 3.

Janvier 2018, les premières réunions se sont tenues avec pour objet la prise en charge des dossiers techniques de chaque lot par les entreprises adjudicataires, la finalisation des dossiers administratifs, et la planification générale.

Dès la mi-janvier profitant de la clémence de la météo, démarrage des travaux préliminaires :

1. Sondages de reconnaissance des sols réalisés par la Société SIC INFRA, décrivant la nature des assises de fondation, leurs caractéristiques géo mécaniques devant être prises en compte pour la construction de l'ouvrage du Haulty.

2. Constat d'état des lieux préalable par un huissier.

3. Elagage des branches engagées sur les voies de circulation des camions et engins de chantier depuis le pont du château de Lastic jusqu'au réservoir du Haulty.

4. Pose du pont provisoire, L'entreprise RIVASI a posé un pont provisoire sur le pont Vèbre route du Roc. Le pont

existant limité en capacité de tonnage à 19 tonnes, les approvisionnements du chantier n'auraient pas été possibles aux toupies de béton de 32 tonnes, sans sa détérioration.

5. Pose d'une clôture de sécurisation du chantier et implantation de l'ouvrage.

6. Terrassement des fouilles du second réservoir. L'entreprise BOUVAT, sous-traitant de RIVASI, a excavé rapidement au godet les couches de grès argileux les plus tendres. Les couches de grès durs très cimentés, quartzitiques, ont été attaquées au brise roche hydraulique suivant un mode opératoire adapté pour prévenir de toute vibration destructrice au réservoir voisin.

Au total 600 m3 de rocher de dureté différente ont été excavés et entreposés sur une butte provisoire. Cette

Un chantier rondement mené

tâche délicate a été réalisée avec professionnalisme par des opérateurs attentifs et soigneux.

7. Les premiers bétons. l'équipe RIVASI, après le curage du fond de fouille et l'enlèvement de tous déblais importuns ne permettant pas le contact parfait du béton avec le substratum rocheux, a coulé en place le béton de propreté devant recevoir ultérieurement le radier de fondation du futur réservoir.

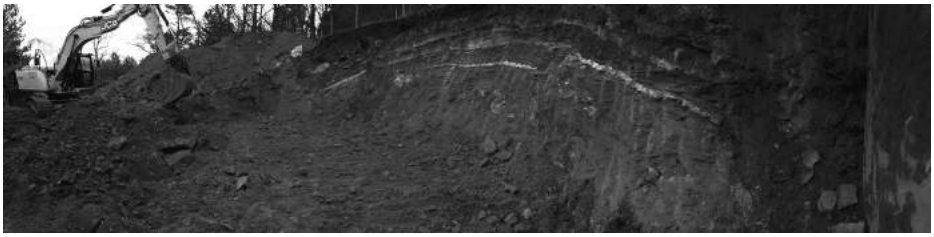

8. Le montage de la grue n'a pas été une tâche facile et l'entreprise a dû faire appel à l'aide extérieure.

9. L'équipe de ferraillage a confectionné sur site les armatures mises en place en suivant.

10. L'équipe de bétonnage, consécutivement a posé les armatures, les coffrages, puis a coulé en place et par levées successives, le radier, les voiles de la cuve, le pilier central et les murs et les dalles des ouvrages techniques.

11. Les opérations de contrôles.

Les travaux de Génie Civil se terminent. Il convient d'attendre le délai de séchage des bétons et de procéder aux tests d'étanchéité. Viendra ensuite le nettoyage et la désinfection du réservoir avant sa mise en service prévue début juillet prochain.

12. L'équipement en fontainerie, tuyaux, vannes, compteurs... sera installé par la société SAUR, dans le local technique agrandi pour recevoir les dispositifs d'asservissement et de contrôle.

13. Le périmètre de protection du forage du Palloir est aménagé de manière à assurer sa sauvegarde par la construction d'une tête de forage sécurisée, la pose d'une clôture enfermant le périmètre rapproché.

14. La canalisation Ø 125 mm, d'alimentation en eau du village depuis la station de relevage, au pied du chemin du Roc, jusqu'en haut de la rue de l'Oume est posée. Cette nouvelle canalisation d'un diamètre supérieur, remplace l'existante qui s'avérait sous dimensionnée pour assurer le débit nécessaire pour la distribution en eau du village.

Après les tests de contrôle d'étanchéité et de pression, elle pourra être opérationnelle également début juillet après sa désinfection.

Cette première phase de travaux se termine. Nous pouvons exprimer notre satisfaction aux entreprises qui ont mis toute leur compétence et leur maitrise pour une réalisation soignée, sans aléas.

Le pilotage assuré par NALDEO, Maître d'œuvre, les contrôles techniques faits par VERITAS et de prévention par ATTEST se sont déroulés positivement. Nous devons particulièrement saluer Monsieur R. GRENIER, l'ingénieur du POLE INGENIERIE du SERVICE des EAUX du DEPARTEMENT de la DROME pour son assistance technique et le soutien dans toutes nos démarches administratives.

Dossier projet

LES PLANS d'AMENAGEMENT

La plupart d'entre vous connaissent le projet d'aménagement du village, mais nous avons réalisé que finalement peu d'habitants en avaient vu les plans. Voici en couleur les images de ce fameux projet d'aménagement dont on parle tant. Rappelons les grands principes de ce réaménagement, qui vient par dessus tout de la nécessité de refaire complètement les voiries de la traversée qui tombent en ruine ; cela coûte beaucoup à entretenir tous les ans et les infiltrations abîment les bâtiments adjacents. Et qui dit refaire la voirie, impose également de revoir les tuyaux qui passent dessous, mettre à niveau les bouches à clé, repenser les écoulements pluviaux, tout un tas de travaux techniques sous-jacents également nécessaires.

Du fait de l'ampleur de ces travaux, c'est également l'occasion de réfléchir à ce qui est le plus visible, les matériaux de revêtement, la circulation, le stationnement, l'usage et l'agrément de nos places. Ces sujets sont très sensibles, d'autant que nous subissons la pression d'un afflux touris-

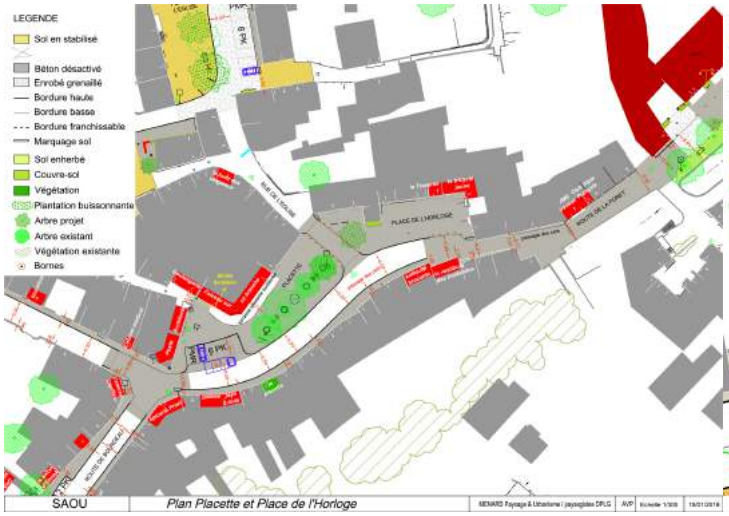

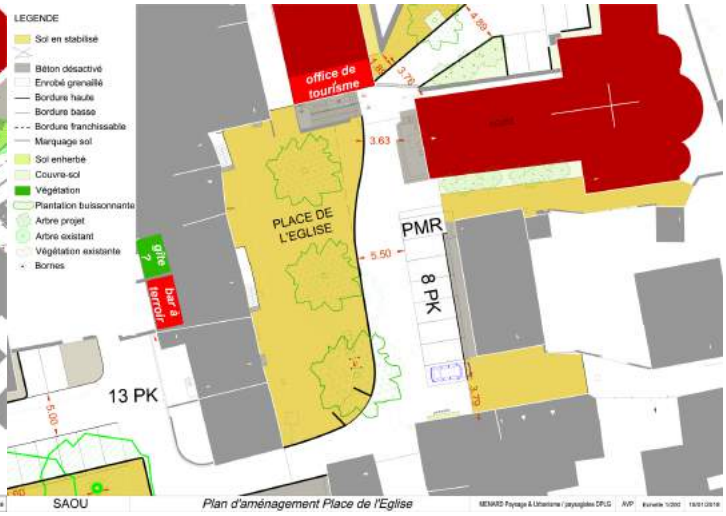

Péril sur le financement

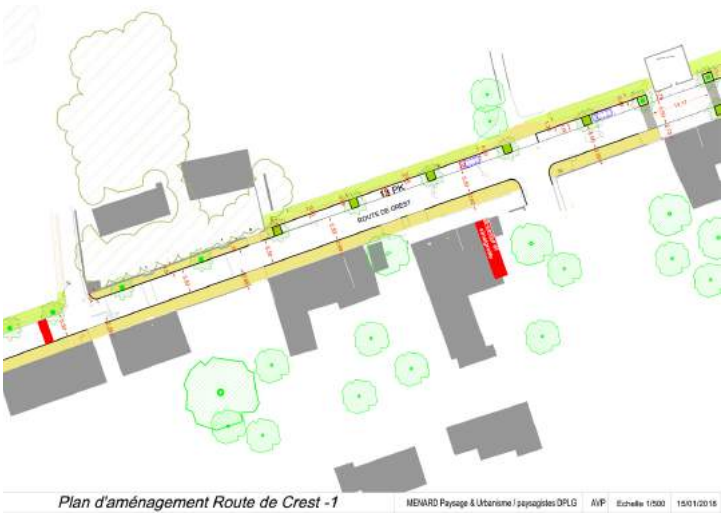

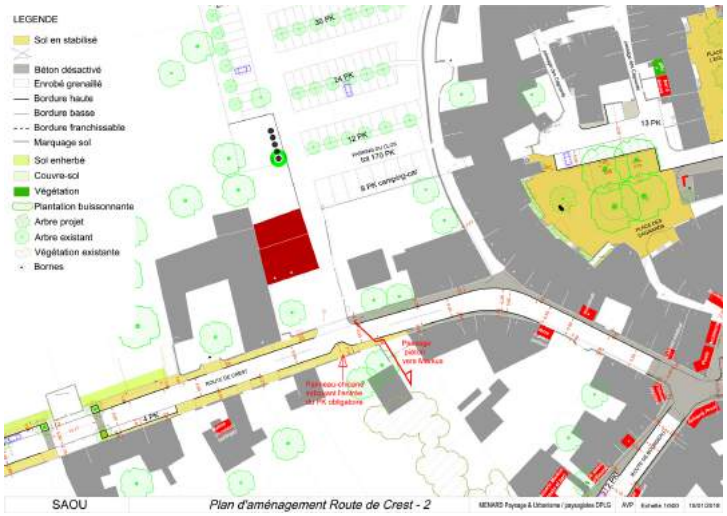

tique que tout le monde connaît, et parce que nous avons le plaisir d'accueillir plus d'habitants chaque année.

Après de très nombreux débats et des expériences menées sur plus de 2 ans, nous avons pris le parti de privilégier la circulation piétonne et de donner une part belle à nos places pour les rendre plus vivantes. Nous n'aurions pas assez de place dans ce p'tit saoû pour restituer toutes ces expériences, leur analyse et nos conclusions, mais nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Le débat le plus tendu fut celui du stationnement au Beffroi, vous le savez, il aboutit à la libération des parking, notamment pour accueillir l'ouverture de l'auberge Saint Thiers et de sa terrasse cet été. C'est la raison pour laquelle nous avons créé de nouveaux emplacements de parking derrière l'église, avant même le démarrage du projet lui-même, telle une mesure d'urgence.

Un autre leitmotiv de ce projet est la simplicité, la sobriété, pour des raisons à la fois éthiques et financières. L'objectif en contrepartie est de réhabiliter la voirie sur l'ensemble du centre village, et de ne pas laisser pour compte certains tronçons.

Le plan de financement de ce projet est tendu. Il nous a été promis à maintes reprises beaucoup de soutien et d'accompagnement, mais à l'heure des décisions les chiffres ne sont pas à la hauteur des paroles. Il était question d'un Fond de Soutien à l'Investissement, qui a le mérite de ne pas avoir de plafond réglementaire comme la DTER, et d'un abondement des amendes de police pour boucler le financement à hauteur de 80%. Le premier nous a été refusé, le second représente 30k€. La subvention régionale quant à elle, est de 50k€. Voilà de bien petits montants pour un projet de près d'un million d'euros.

La part communale, soit l'emprunt autorisé par notre capacité d'autofinancement (CAF), ne peut dépasser 220.000 € au risque de mettre notre budget en danger. Il manque à ce jour 270.000 € pour boucler le budget, sachant que toutes les pistes pour diminuer cette enveloppe, sans dénaturer le projet, somme toute minimaliste, ont été étudiées et sont épuisées.

Cette somme doit être obtenue avant le 15 juin pour pouvoir publier les appels d'offres. Passé ce délai, toutes les subventions obtenues par l'état seraient supprimées et, par conséquent, notre projet différé, voire annulé.

Nous sollicitons les élus du département depuis avril afin de débloquer la situation, celui-ci de par le projet de la Forêt de Saoû, est fortement concerné par la traversée du village. En effet notre village et sa forêt ont toujours été intimement liés, de même que leur histoire, cette synergie doit perdurer. Que serait l'un sans l'autre ?

Aussi nous devons rencontrer la présidente et les conseillers départementaux mi juin afin de les convaincre de la nécessité d'un financement supplémentaire.

Cette demande nous semble pertinente et raisonnable.

Tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Un bel été

Avec les premiers soleils du printemps, comme une fragrance de lilas ou la délicatesse de nos orchidées forestières, les ateliers de notre beau village se sont tous tranquillement éveillés.

Certains avec fracas, d'autres parés de leurs plus beaux atours ou encore perdus dans une course effrénée contre le temps qui passe... Le soleil, la lumière, le pépiement des oiseaux à l'aube du jour sont au rendez-vous. La nature se vêt de ses plus beaux atours comme pour célébrer les nuits d'été.

Après une gestation hivernale, bercés par le ronronnement du poêle, les artisans s'étirent, les mains se libèrent, nous parlons encore et enfin de ce que nous rêvons avec nos mains. Nous nous baladons dans le mouvement... La vie nous raconte des histoires et nous inventons la suite... Les idées s'imposent d'elles-mêmes. La démesure nous guette, comme tapie prête à bondir au premier tournant.

La raison nous rattrape parfois, rarement... Nous sommes des humains après tout !!! Les ruelles se remplissent, les jardins verdissent, les terrasses chahutent, les rires résonnent, les couleurs s'enhardissent.

Il est temps de se rencontrer à nouveau.
Il est tant d'œuvrer ensemble.
Il est temps de partager, de construire nos envies.

Si chacun met la main à la pâte, ça ne peut que marcher !!! Il est tellement important d'être bienveillant avec l'humanité.

Dans cet esprit Esclapatouille et ses 500 kg d'argile sauront vous accueillir cette année encore pour la Fête du Picodon. A nous tous, une grande sculpture participative surgira de nouveau de nos mains agiles et complémentaires. Alors, au plaisir de se voir, de se croiser, de partager de se dire les mots plutôt que de s'abasourdir du bruit des mots. Et n'oublions pas,....un sourire libère.

Nous vous souhaitons un bel été.

DROME SAOÛ DÉSIRS DE ARTS

Bouchons d'amour

Le tri des déchets fait désormais partie de nos habitudes quotidiennes. Chacun consomme des bouteilles fermées par un bouchon. Ceux dont il est sujet ne contiennent ni fer, ni papier, ni carton.

Des points de collecte, gérés par des bénévoles se chargent de l'acheminement au centre de collecte départemental des Bigarchons, association fondée par Jean-Marie BIGARD, puis revendus à un centre de recyclage. L'argent ainsi collecté est versé aux personnes atteintes d'un handicap moteur, soit pour l'acquisition de matériel (fauteuils roulants, ...), ou pour la transformation d'habitat. En 2017, un peu plus de 1 623 tonnes de bouchons ont été récupérés... à 300 euros la tonne... pour le petit geste de séparer un petit bouchon de sa bouteille.

À Saoû, depuis une bonne dizaine d'années, ces bouchons sont collectés. Collecte toutefois confidentielle, d'où ce petit billet, car si chaque foyer collectait ses bouchons en plastique, les déposait chez Jeanfi et Sandra, rue de la Gautière afin de les transformer en Bouchons d'amour... En 2017, 245 kilogrammes ont été récupérés sur la commune. On fait mieux en 2018 ? Chiche... !

http://www.bouchonsdamour.com

Jean-Philippe

Citation

"Quand l'esprit ne coopère pas avec les mains, il ne peut y avoir d'art"

Leonardo da Vinci

Yvon Tardy et Saoû

L'attirance d'Yvon Tardy (1928-2010), scientifique et peintre valentinois, pour Saoû et son festival Mozart l'avait conduit à représenter notre village sous de multiples aspects. On lui doit Femme à la fenêtre, sur la façade de la Poste, où une plaque rappelle la mémoire du seul citoyen d'honneur de la commune, ainsi que l'enseigne de l'Oiseau sur sa branche.

L'association des Amis d'Yvon Tardy vient de lui consacrer un ouvrage, actuellement sous presse, qui retrace sa vie et son œuvre. Saoû et les musiciens figurent en première place des nombreuses reproductions qui illustrent ce petit livre d'une centaine de pages.

Les Amis d'Yvon Tardy, 1, rue Mirabel-Chambaud 26000 Valence (25,00 €, hors frais d'envoi).

Alain Balsan

la vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

L'épicerie de Saoû

A la fin du mois de mai, Philippe Henneteau, notre épicier emblématique, tire sa révérence après de nombreuses années de services rendus aux habitants du village et nous sommes nombreux à saluer sa présence bienveillante.

Un renouveau se prépare mais il ne faudra pas moins de 4 personnes pour remplacer Philippe !

Magalie, Laure, Vanessa et Sophie vous accueilleront à partir du **mardi 12 juin** 2018 dans la nouvelle épicerie de Saoû !

Cette épicerie indépendante (sans enseigne) donnera la part belle aux produits locaux, de saison, proposera une gamme bio, de l'épicerie conventionnelle, de la viande locale et proposera les petits plats traiteur de l'Amuse Papilles, qui transfère sa boutique.

Nous souhaitons que cette épicerie reste une épicerie de village ouverte toute l'année, au service de ses habitants, avec son alimentation générale, le coin presse, les produits d'hygiène... et une boîte à idée où chacun pourra faire ses suggestions !

Pour fêter ensemble le début de cette nouvelle aventure, nous vous invitons pour l'inauguration : **Vendredi 15 juin 2018 à partir de 18h**.

Voici les horaires de la nouvelle épicerie :
Lundi au Samedi: 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h.
Dimanche: de 8h30 à 12h30.
Fermeture le jeudi.

En Juillet et en Août : Ouvert tous les jours de semaine de 8h30 à 13h et de 16h30 à 20h.

Et le Dimanche : de 8h30 à 13h.

Magalie, Laure, Vanessa et Sophie

Ça se pass'Saoû

L'association de guides "Ça se pass'Saoû" propose un éventail d'activités pleine nature.

Une bonne idée pour partager une journée à l'extérieur en famille maintenant que les beaux jours sont devant nous. Vous avez le choix : VTT, balade à cheval ou en poney, sortie en marche nordique, escalade, montgolfière, balades et randonnées en montagne, location de vélo, via ferrata, promenade avec jojo l'âne aux grandes oreilles, descente en canyon,... bref, de quoi satisfaire toute la famille, grands et petits.

Retrouvez-nous sur le nouveau carnet de voyage 2018 de la vallée de la Drôme, à l'office de tourisme du Val de Drôme et sur internet.

Nos guides sont tous diplômés et vous emmènerons à la découverte de sentiers imbattables.

Faites le pas.

SolidarLoc

Une nouvelle association est née à Saoû début janvier 2018 en partenariat avec l'ASTI du Val de Drôme ; elle a pour objet, l'accueil, l'aide et l'accompagnement, notamment par l'hébergement, de toutes personnes ou familles en situation de précarité.

A ce jour Solidarloc soutient une famille en attente de régularisation de ses papiers, en endossant la responsabilité du paiement du loyer et des charges du petit appartement qu'ils occupent à Crest en complément des sommes qu'ils peuvent eux-mêmes apporter. Pour l'instant les ressources de Solidarloc sont trop modestes pour soutenir une autre famille.

Nous avons actuellement 22 adhérents ; n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour apporter votre aide éventuelle en proposant du travail par le biais des chèques emploi service, en apportant un soutien financier sous forme d'adhésion ou de dons qui sont encore déductibles du revenu imposable, ou en participant aux diverses manifestations que nous allons organiser.

Adresse mail : solidarloc26@gmail.com
Présidente Irène Libert : 06 19 20 02 37

Le Saint Thiers

Il est des histoires pleines de souvenirs et d'images, il est aussi un retour au pays après 22 ans passés en Normandie. C'est dans cette histoire que s'inscrit Mylène la nièce de Georges et Irène, les anciens cafetiers de l'auberge St Thiers fermée depuis plus de trente ans. Epaulée par Christian, son conjoint, tous deux font le pari de réhabiliter le commerce en rez-de-chaussée avec une ouverture prévue début juin. Anciens propriétaires de chambres d'hôtes, lui cuisinier de métier, elle passionnée de brocante et de décoration, ils veulent une adresse à leur image, celle d'une maison du sud ouverte aux amis.

LE SAINT THIERS
CAFÉ · BRUNCH · BOUTIQUE
1 PLACE DE L'HORLOGE
26 400 SAOÛ
06 64 35 21 18
LESAINTTHIERS@GMAIL.COM
WWW.LESAINTTHIERS.COM

Du petit déjeuner au goûter en passant par le brunch à consommer tout au long de la journée, les produits seront terroir et les recettes maison.

A l'intérieur du Saint Thiers tout a été rénové, vous découvrirez un petit espace boutique de créateurs locaux ou du sud avec une sélection d'objets particulièrement affinée : des senteurs, des saveurs et de la décoration pour la maison que l'on aime à offrir.

Ouverture en saison de 8H00 à 18H30 et certains soirs selon le calendrier des festivités du village.

Horaires aménagés en hiver : dîner dans l'esprit d'une table d'hôtes sur réservation le week end - Brunch buffet le dimanche midi.

A bientôt sous le Beffroi.

Inscription

Parce que l'hiver est une toute aussi belle saison et afin de la préparer joyeusement, les dossiers de candidature pour la 7ème édition de l'expo-vente du mois de décembre sont déjà en ligne sur desirsdesarts.com.

Toute l'équipe vous remercie de bien vouloir transmettre l'information à vos amis artistes et artisans d'art, ou encore à des créateurs que vous auriez repérés à l'occasion d'un salon ou d'une autre exposition.

Clôture des inscriptions le **30 juin 2018**.

La convivialité et la qualité de notre événement dans le village est notre moteur principal, n'hésitez pas à y participer.

DROME SAOU DÉSIRS DE SARTS

Du Veyron à la Vèbre

Dans le cadre du jumelage avec La Chaux et celui de la réalisation de leur livre collectif, les enfants ont effectué un voyage, en Suisse sur le thème des huguenots et de l'exil. Ils ont été accueilli par nos amis suisses plus que chaleureusement, ils sont toujours d'une grande inspiration dans ce registre. Encore un grand merci pour leur disponibilité.

Les enfants ont pu également visiter des Musées, celui de la Réforme à Genève et celui de l'Olympisme à Lausanne. Ils ont également navigué sur le lac Léman, comme l'ont fait les exilés huguenots.

Espérons qu'ils en gardent tous un excellent souvenir.

Roc de Saoû, le 10 juin

Tous les deux ans réapparait la randonnée VTT du Roc de Saoû et pour cette huitième édition les Tontons Dérailleurs vous ont concocté de jolis parcours pour tous les niveaux.

Une balade familiale de 15 km, un parcours de 35 km agrémenté de bouclettes supplémentaires qui vous entraineront vers un 45 km, des ravitaillements gastronomiques, un repas, le tout pour la modique somme de 8€. Gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'un adulte !

L'association remercie par avance la dream team de bénévoles, fidèle depuis des années, les sponsors locaux, la municipalité et les saoûniens pour leur compréhension.

Tous les renseignements sur le blog des tontons : http://tontonsderailleurs.over-blog.com

A la découverte de la Forêt de Saoû

Bernard Foray-Roux n'ayant pas la disponibilité d'esprit pour rédiger ses articles, suite au décès de son épouse, nous nous permettons de nous y substituer pour vous annoncer quelques dates clé :

- L'Assemblée Générale de l'association, le **13 juin 2018**, au pavillon de la chasse dans la Forêt, de 11h à 12h30.

- Vous pouvez suivre une journée de formation sur la Forêt, sa géologie, sa flore et sa faune, ainsi que son patrimoine humain, le **4 juin**. Elle est ouverte à tous. Inscrivez-vous à l'office de tourisme.

- La Journée du Handicap a lieu le **26 juin**, vous pouvez également y participer avec l'association.

De Vos Des vies Des vices

Pour fêter la réouverture de ses gîtes, Chantebise vous convie à un spectacle mis en scène par Laura Perrote, orchestré par Théâtre Cercle Voltaire et joué par 9 comédiens, Patricia Chairopoulos, Valérie Donio, Denis Foisy, William Fortes, Aleth Jaurou, Yvon Maguer, Pascal Maigret, Marie-Hélène Plumet.

"Rémi de Vos a l'art de mettre nos vies en pièces : il fait grincer les vis (vices ?) de nos mécaniques relationelles, à l'huile de leurs petits poisons ordinaires. On jubile de leurs bassesses féroces, en couple, au travail ou en famille, de leurs mots et corps absurdes, méchamment humains...

Trois courtes pièces : "*ça part mal... et ça finit pas mieux*" ; "*de la neige... sur un fond noir*" ; "*t'as mis le ketchup ?*". Entrée libre (participation au chapeau).

Ne manquez pas cette réprésentation extérieure, permise par le beau temps, dans un lieu inédit du village : l'**amphithéâtre de Chantebise**.

Samedi **9 juin** 2018 à **17h45**.
Plus d'informations au 06 60 99 62 24

Avant-première le plan des métiers d'art

Tous les artisans de métiers d'art se sont joints à cette initiative pour éditer un nouveau plan des métiers d'art, sur toute la commune.

Nous vous le dévoilons discrètement, car à l'heure du bouclage du p'tit Saoû, le plan est en train de vivre ses dernières corrections et petites finitions de détail. Mais vous pourrez bientôt vous le procurer dans tous les ateliers, galeries et boutiques du village, ainsi qu'à l'Office de tourisme bien entendu.

Extension du domaine du compost

Aux mangeurs de légumes et de fruits ...

Bonne nouvelle ! Un deuxième site de compostage a été installé fin avril derrière la bibliothèque de Saoû afin de faciliter les apports de ce côté du village. Le petit bac de matière sèche du 1er site de compostage (au parking des pompiers) a aussi été remplacé par un plus grand bac. Nous remercions la CCVD et Compost et Territoire pour la mise à disposition des 4 beaux bacs en bois !

Rappel sur les déchets à ne PAS JETER

(comme nous en trouvons encore souvent) :

Coquilles d'huîtres / de noix / de moules, restes de viande et poisson, sacs plastiques (même biodégradables), étiquettes de fruits, litières d'animaux.

Compost mûr

Pour ceux d'entre vous qui sont intéressés pour obtenir du compost mûr, vous pouvez soit nous envoyer un mail pour être sûrs d'avoir l'information, soit guetter les affichettes dans le village. Il faudra néanmoins attendre quelques mois, car le précédent compost mûr vient juste d'être distribué.

Compost : plus qu'un engrais !

Le compost enrichit le sol en éléments nutritifs, comme les engrais, mais il fait bien davantage : il améliore aussi la structure du sol, sa stabilité, en un mot, sa fertilité, et ceci, de manière durable. Le compost est donc, à ce titre, un amendement !

A bientôt,
Françoise et Marion
compostsaou@gmail.com
09-51-52-13-52

Vide greniers

Dimanche 3 juin 2018, toute la journée

Au camping de la **Graville**, à Saoû

Restauration et rafraîchissements sur place, chez Gigi.

Inscrivez-vous au 06 87 52 34 50

Notez dès à présent le prochain vide-greniers, rue de l'Oume, le **dimanche 2 septembre** 2018.

Free'p

La free'p fonctionne bien : toujours plus de monde, toujours des moments très intenses, de belles relations. J'adore ! On en refait un exceptionnellement en **septembre**, car la période de mi-octobre à mi-novembre sera éclairée par le soleil de l'Afrique.

Une équipe toujours au taquet ... pour la free'p !!

Nathalie

Résidence à Saoû de Plouf ensemble

Nous n'avons aucun rapport avec le collectif de Crest, ni avec aucun projet aquatique. Nous sommes une troupe musicale et nous remercions la commune de nous accueillir en résidence cet été.

Tous les 2 ans notre orchestre PLOUF Ensemble (dit "Les Ploufs") choisit un nouveau thème, autour duquel nous cherchons des chansons et morceaux à reprendre ou des compositions à créer [www.rivages.ch/spip.php?rubrique5]

Après le thème du Temps (Top Chrono en 2013), et de l'Amour (Un peu, beaucoup en 2015), nous voici attaquant un sujet plus chargé : la Mort... Exemples de quelques chansons retenues et ré-arrangées par nous qui égraineront ce concert-spectacle : Boboléon (Boby Lapointe), J'arrive (Zazie), Adieu l'Emile (Brel), Mais où est-ce qu'on les enterre ? (Marie-Paule Belle), Quand j'aurai du vent dans mon crâne (Vian), Arthur, où t'as mis le corps ? (Reggiani), Rua Madureira (Nino Ferrer), In the death car (Bregovic), Je ne suis pas bien portant (Ouvrard / Jean Yann) et bien d'autres...

L'intitulé global du concert-spectacle va bientôt être choisi ! Ce pourrait être par ex. "D'Art et Décès"..., "3 p'tits tours et puis s'en vont "... ou "Terminus, tout l'monde descend ! "... En général, nos productions sont des concerts avec mises en scène, mêlant émotion et humour.

PLOUF Ensemble basé à Genève, est constitué de 7 musiciens : une chanteuse, un chanteur, 3 saxophonistes, une accordéoniste et un contrebassiste.

Certains parmi nous ont déjà participé à l'animation de la fête du Picodon en 1981 et 1982 (Fanfare des Pâquis - Genève), magnifiques souvenirs !

Très concrètement, nous logerons à Soyans (Deloule) et viendrions répéter du vendredi 27 juillet au jeudi 2 août. Le résultat de notre travail de mise en scène pourrait se donner (bien-sûr gratuitement) le mercredi **1er août** au soir et éventuellement le jeudi 2 à l'apéro de 12h. A confirmer.

Merci de votre confiance et à très bientôt,

Etienne Privat

Saoû chante Mozart

Pour sa 29° édition le Festival Saoû chante Mozart vous donne rendez vous dans toute la Drôme du 2 au 24 juillet mais particulièrement **à Saoû les 22, 23 et 24 juillet** (tarifs spécial pour les habitants !) pour des concerts qui mettent en lumière l'œuvre de ce génie, auprès d'un large public.

Cette année un concert exceptionnel et festif d'avant première aura lieu le **8 juin à Valence** au temple St Ruf (lieu méconnu mais d'une très grande beauté).

Puis le **2 juillet** dans l'extraordinaire cadre du **Château de Grignan**, le grand violoniste français Augustin Dumay jouera en duo avec la pianiste Vanessa Wagner , Mozart bien-sûr, mais aussi la célèbre sonate de César Franck.

Place aux jeunes musiciens ensuite ! Fort du succès de l'an passé, six jeunes et brillants lauréats du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (« Les étoiles du Conservatoire de Paris ») se produiront dans le cadre du splendide **prieuré de Manthes** et dans la majestueuse **église d'Anneyron** le **8 juillet**, dans un répertoire aussi réjouissant que varié mêlant la voix, le basson , les cordes , et le piano dans Mozart, Beethoven , Schumann entre autres.

L'église d'**Etoile sur Rhône**, sera l'écrin idéal pour accueillir le **9 juillet** le grand pianiste français Jean-Claude Pennetier, dont les interprétations de Mozart (et de Schubert) sont légendaires.

Nous fêterons les 25 ans de l'ensemble « le concert de l'Hostel Dieu » que dirige Franck-Emmanuel Comte (un musicien fidèle au festival) à l'**église de Montmeyran** dans un programme surprise le **12 juillet** !

Le **16 juillet**, la venue à **Nyons** de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon est un évènement important. Cet orchestre prestigieux interprétera, entre-autre, la sublime symphonie concertante pour violon et alto de Mozart, chef d'œuvre absolu du maître de Salzbourg !

Plus au Sud, dans la cour du **château de Suze-la-Rousse**, de grands interprètes proposeront le **18 juillet** un concert de musique de chambre, où l'échange et la proximité seront de mise.

Mais c'est bien à Saoû que le point culminant du festival se déroulera avec le traditionnel "**week-end de Saoû**" (qui démarrera à Crest) qui sera cette année encore l'occasion de faire cohabiter dans notre village toutes les formes d'expression que revêt la musique de Mozart et dans les lieux aux ambiances variées , église, Forêt, et Château d'Eurre :

- Un concert lyrique à **Crest** le **20 juillet** avec la magnifique chanteuse soprano Magali Leger, le baryton Ronan Nédelec accompagnés par Laure Favre-Kahn au piano permettra d'entendre les plus beaux airs d'Opéra de Mozart !!

- Un concert de musique de chambre le **22 juillet** à **Saoû**, à l'église avec les 3 super-solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Frédéric Laroque, violon - Pierre Lenart, loto - Cyril Lacroute, violoncelle et Laure Favre-Kahn au piano, dans un programme 100% Mozart .

- L'incontournable **balade en forêt** sera un comme toujours un grand moment de convivialité avec le concours des éco gardes du département qui proposeront une balade ponctuée de deux pauses musicales. Cette année, afin de répondre à toutes les attentes, deux niveaux de difficulté pour la balade seront proposés.

- Le grand concert de la fin d'après-midi aura lieu face à l'**Auberge des Dauphins** : des partitions pour tous les publics seront offertes par deux artistes aux multiples facettes : le pianiste Thomas Enhco et la percussionniste Vassilena Serafimova, qui nous offriront un duo original de piano et Marimba, dont ils viennent d'enregistrer un disque pour la Deutsche Grammophon. Deux artistes exceptionnels sur les plus grandes scènes du monde.

Final en beauté au **Château d'Eurre à Saoû le 24 juillet** où le festival accueillera un quatuor que l'on présente plus, en haut de la liste des meilleurs quatuor français : le Quatuor Modigliani dans un programme éblouissant clôturé par Mozart bien sur !

Pour les habitants de Saoû : 10€ les 22, 23 et 24 juillet. (Nombre de places limitées)

Tél : 04 75 41 00 18 - Mail: contact@mozart-festival.fr`

A Saoû au bureau du festival, place de l'église

La fête du Picodon, 14 et 15 juillet

Une fête familiale, un samedi après-midi entièrement dédié aux enfants, les Canaillades (plein de jeux), des ateliers ; le grand marché le dimanche. Des animations, des petites formations musicales, un groupe rock le samedi soir et le grand concert du dimanche soir !

Du choix pour les repas, nous aurons 5 camions-restaurants en plus des frites-saucisses, tartines, crêpes, glaces et des buvettes. Et il y aura encore du café ! (« Le temps d'un café » revient !).

CONCOURS : N'oubliez pas de participer au traditionnel **concours d'affiches** ! L'œuvre gagnante sera l'affiche officielle de la fête en 2019 et vous serez notre héros ! Vous avez jusqu'au **11 juillet 2018** pour nous faire parvenir vos œuvres. Et comme chaque année, la catégorie enfant récompensera également les artistes en culotte courte.

Règlement complet disponible sur le site www.fetedupicodon.com.

LE JURY PICODON ET CHARCUTERIE CAPRINE DES ENFANTS : Une bonne opportunité pour apprendre à juger les produits en faisant appel à tous les sens : le goût, le toucher, la vue, l'odorat et l'occasion aussi de régaler les gourmands !

CIRCULATION : La circulation et le stationnement seront interdits au centre du village. Des exposants seront installés sur la route depuis le temple jusqu'à la caserne des pompiers et de l'autre côté jusqu'au pont de la rue de l'Houme, et bien sûr, au centre du village.

L'accès au village sera barré le dimanche 15 Juillet après le parking des pompiers et au niveau du temple. Une déviation sera mise en place, avec la municipalité, la gendarmerie et le Conseil Départemental. De la route de La Forêt à la Route de Crest : par la rue des Abbayes et le Chemin de La Briance, et dans le sens contraire par la déviation et Les Auches.

Sens de circulation que CHACUN se devra de respecter. Parking derrière la caserne des pompiers, réservé aux saoûniens. Dès le lundi 9 Juillet, il sera balisé, et vous disposerez de badges à apposer sur votre pare-brise. Nous vous remercions d'utiliser ce parking dès que possible, de façon à ce que nous puissions préparer la fête.

APPEL AUX BONNES VOLONTES

Saoûniennes, saoûniens, venez nous aider ! Bonne humeur, esprit d'équipe, convivialité sont au rendez-vous : venez grossir notre équipe, vous ne le regretterez pas ! Venez nous rencontrer les samedis matin de juillet à partir de 10 h et les mercredis à 18 h. Connaitre à l'avance vos disponibilités (même pour très peu de temps) est important pour nous. Les bénévoles sont les bienvenus au jardin derrière l'Office du tourisme, à partir du samedi 7 juillet tous les jours dès 17 h, et bien sûr dès le samedi 14 tôt le matin. Nous comptons sur vous !

Mention spéciale pour les enfants et adolescents : que serait le stand frites sans les joyeuses serveuses et trépidants serveurs ! Nous avons besoin de vous aussi pour la brigade volante (distribution de programmes, de plans, de renseignements).

Faisons encore de cette fête 2018 un franc succès, comme ceux des 3 dernières années, qui nous a permis de subventionner un futur City Stade pour le village.

Nous remercions tous les habitants bénévoles depuis de nombreuses années, ainsi que tous ceux qui nous apportent leur soutien, nous prêtent leurs champs, leurs locaux. Merci à la mairie de Saoû et à l'office de tourisme ! Merci à tous les commerçants du village qui nous permettent d'éditer les programmes !

Si vous aimez cette fête qui contribue à l'identité de notre village, merci de laisser votre cotisation et éventuellement un don, en tant que membre bienfaiteur de la Fête du Picodon à Saoû.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site, www.fetedupicodon.com, bouton « Nous soutenir ».

DINER ET BAL LE 12 JUILLET : Comme l'année dernière, le comité de la fête du Picodon organise une soirée, place des Cagnards, dès 18 h pour les habitants de Saoû, et les communes voisines : soupe au pistou, caillette et picodon au menu ; buvette, frites, et de la musique qui vous fera remuer, jouée par un groupe de la région. Nous vous attendons tous pour faire la fête !

Toute l'équipe vous prépare et vous souhaite une très bonne fête du picodon 2018.

Les éditions de la Galipotte

Sortie du livre des CM1/CM2 de l'école de Saou
JUIN 2018 :
« L'histoire de la famille Viret : De l'église à l'exil »
Sur le chemin des Huguenots

Dans ce livre, vous découvrirez l'histoire de la famille Viret de 1498 à 1685. Vous suivrez les péripéties de cette famille de Saou qui va traverser la Renaissance, l'époque des guerres de religion, le siècle de Louis XIV.
Comment vont-ils devenir imprimeurs ? Pourquoi vont-ils devenir protestants ? Comment vont-ils échapper aux persécutions ? Vont-ils échapper aux dangers de l'exil ?

Alternant récits d'inventions et documentaires historiques, ce livre vous transportera dans ces XVIème et XVIIème siècles qui furent si riches et traversés par tant de personnages historiques dont les noms raisonnent encore à nos oreilles et qui font partie de notre patrimoine commun.

Prévisions de commandes

Afin que nous puissions prévoir le nombre d'exemplaires à imprimer, pouvez-vous me dire le nombre de livres que vous pensez acheter. Ils seront vendus 10€.
Répondez par mail : ce.0260448w@ac-grenoble.fr en n'oubliant pas de noter votre nom. Je vous enverrai un message pour annoncer sa sortie et le jour des dédicaces.

Martine Guillerme

Catherine, épouse de Bernard Foray Roux était présidente et fondatrice des éditions de la Galipotte.

Une belle âme qui a beaucoup souffert, assaillie par les maladies, a succombé début mai.

Souhaitons à Bernard tout le courage nécessaire pour surmonter cette ultime épreuve, se ressourcer et retrouver l'énergie de continuer toutes ses actions pour le village et notamment les enfants.

- Bernard est invité au Salon "Etonnants voyageurs" de Saint-Malo pour présenter et dédicacer le "Dictionnaire des femmes pirates".

- Le livre des enfants de CM1/CM2 sur les guerres de religion à Saoû "De l'église à l'exil", sort en juin. Il est recommandé de souscrire, car le stock sera limité et parce que chaque édition remporte un franc succès. (Prix = 10 €)

La page d'Isa - Infos pratiques

ETAT CIVIL 1er semestre 2017

NAISSANCES
Dimitry CHAGNARD, le 04 décembre 2017 à Valence (26)
Auguste VILLOING , le 28 janvier 2018 à Valence (26)

DÉCÈS
Gilberte GILLES le 14 février 2018 à Valence (26)

Afin de respecter les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, ce semestre, seules les personnes ayant expressément donné leur accord, apparaissent dans cette rubrique, y compris les nouveaux arrivants.

Cependant, si vous souhaitez qu'un évènement apparaisse, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de Mairie, et c'est avec plaisir que nous publierons l'information, car nous trouvons dommage de ne plus pouvoir le faire.

HORAIRES

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h.

LA POSTE
Le lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à midi.
Le vendredi : de 9h30 à 11h30.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Tous les samedis matin de la placette au Beffroi, de 8h à 13h.
Le mercredi soir, marché de producteurs devant l'Oiseau, de 18h à 19h30.

HORAIRES DE LA MAIRIE :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, matin de 8h à midi.
Le vendredi après-midi de 13h30 à 17h.
Tél. : 04 75 76 00 43

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel, N°25 - Mai 2018
Directeur de publication : Daniel Gilles
Comité de rédaction : Conseil municipal
Direction éditoriale : Yves Pervier
Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

La vie des écoles

Les deuxième et troisième trimestres ont été bien actifs, pleins de découvertes, d'expériences, de partages, d'échanges, de sorties.

Classe de découvertes ski-de-fond, théâtre à Lus-la-Croix-Haute, visite aux Clévos pour une magnifique exposition sur le Moyen-Age, visite à la grotte Chauvet, animation sur les pirates orchestrée par Bernard Foray-Roux, fête de la Saint Patrick, ateliers sur le handicap organisés par l'association APEDA, sortie pique-nique au Pas de l'Estang, redémarrage du jardin-potager et première récolte de radis, rencontre avec « Wannes » pour le livre sur les Huguenots, atelier gravure chez Didier et Muriel Hamey, atelier cuisine avec Laure Kié, échanges épistolaires avec des écoles françaises et européennes, visite scientifique à l'éolienne de la Répara, sortie découverte du territoire, atelier cirque dirigé par Julien Maees, activités gymniques avec le matériel mobgym prêté par la CCVD, redémarrage de l'élevage de vers à soie, ...

Mais rien de mieux que quelques photos pour partager l'enthousiasme des élèves et leur plaisir d'apprendre.

La fête de l'école aura lieu le **samedi 30 juin** à l'école de **Soyans**. A partir de 17h30, les élèves des deux écoles Saou/Soyans présenteront des chants en commun, puis les élèves de Saou présenteront le travail réalisé en cirque. La journée se poursuivra avec une soirée organisée par l'AIPE. Voilà une journée conviviale et festive pour clôturer une année scolaire bien remplie !

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement tous les partenaires, parents, élus, associations, qui soutiennent par leur présence, leurs encouragements et leurs aides financières les actions menées par l'école.

L'équipe enseignante

Le repas des aînés

Un grand merci à L'Auberge de l'Estang qui a accueilli si chaleureusement les aînés de la commune, dans ce cadre magnifique et sous un soleil mémorable. C'était parfait.